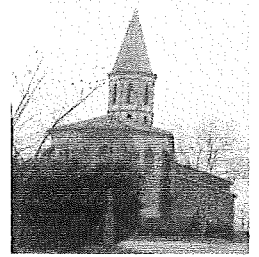


NITELLUB N° 5

Saint-Agnan - Mars 2002



EDITO :

Les beaux jours ne vont pas tarder et avec eux, nous l'espérons, de bons moments à partager : carnaval, théâtre, vide-greniers, sport, musique ... Et nous pouvons déjà souhaiter de joyeux éclats de rire aux petits qui pourront très bientôt profiter du nouvel espace-jeux !

L'équipe « Communication ».

LE MOT DU MAIRE :

L'année 2002 sera placée sous le signe du « Pays ». La loi d'orientation du 25 juin 1999 met en évidence une volonté de recomposition des territoires, qui doit permettre un développement équilibré alliant le progrès social, l'efficacité économique et la protection de l'environnement.

Le « pays » se caractérise par une cohésion géographique, économique ou culturelle, sans être pour autant un nouvel échelon administratif. Les différents acteurs (groupements de communes, socio-professionnels, associations,...) définiront, en concertation, un Projet Commun de Développement.

En ce qui nous concerne, nous sommes inscrits dans le périmètre d'étude du « Pays de Cocagne » qui regroupe des communes tarnaises et haut-garonnaises. Le bulletin municipal vous tiendra informés de l'avancée de ce projet.

Brigitte PARAYRE.

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

du 20 décembre 2001 et du 8 février 2002:



- **Crèche :** *Pour pouvoir continuer à fonctionner, la crèche halte-garderie « La petite fête » de Garrigues nécessite des subventions des communes environnantes. Compte-tenu de l'importance du rôle social de cette structure, la municipalité de St Agnan s'est prononcée pour l'octroi d'une aide, sous réserve que les autres communes concernées s'engagent à faire de même, conformément aux propositions de la CAF.*
- **Tarifs de location :** *Les tarifs en vigueur sur la commune ont été votés. Par exemple, la location de la salle des fêtes : 40 € pour les administrés, 230 € pour les autres (+ électricité, selon relevé). Ces tarifs permettent aux St Agnanais de pouvoir largement profiter de cet équipement.*
- **Téléthon :** *St Agnan s'est associée au Téléthon pour la première fois, à l'occasion d'une randonnée cycliste. Les bénéficiaires de cette manifestation se sont élevés à 42 000 francs, entièrement reversés. L'expérience sera sans doute renouvelée l'année prochaine.*
- **Jeux d'enfants :** *Les jeux et équipements associés sont installés. Les beaux jours permettront l'implantation du terrain de pétanque et de la table de ping-pong extérieure.*
- **Extension de l'école :** *Le projet prévoit :*
 - L'extension du réfectoire et la rénovation de l'école existante.
 - La création d'une deuxième salle de classe et d'une salle de repos.
 - L'implantation d'un préfabriqué provisoire, comme salle de psychomotricité.
Coût estimé : 124 745 € (soit env. 818 000 F) HT.
Subventions demandées : 80 % du montant HT (Conseil Général, Conseil Régional, Etat,...).
Ouverture programmée pour la rentrée scolaire 2002.*Le RPI a demandé l'ouverture d'un 4^{ème} poste d'enseignant, pour tenir compte de l'augmentation des effectifs. La réponse de l'Inspection Académique doit nous parvenir officiellement en juin. L'affaire est suivie de très près par les 3 municipalités et les Parents d'élèves.*



A NOTER :

ENQUETE PUBLIQUE :

St Agnan souhaite intégrer la « Route de Garrigues » (VC n°3) dans son domaine public, afin de pouvoir en assurer la réfection et l'entretien. Une enquête publique est ouverte à ce sujet, du 4 au 20 Mars 02. Vous êtes invité(e)s à venir consulter le dossier en mairie.

CIRCULATION :

Le stationnement est interdit sur la place de la Mairie, les jours d'école, de 8h à 9h et de 16h à 17h, afin de garantir la sécurité des enfants lors de leur descente des bus de ramassage scolaire. Il est toujours possible de stationner sur les emplacements de parking situés côté abri-bus. Merci de votre compréhension !

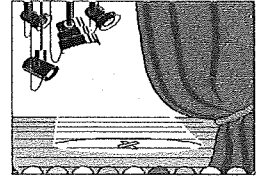
ENTRETIEN DE LA COMMUNE :

L'entretien hebdomadaire de la station d'épuration a été confié à M. Francis Lambert, de St Agnan. L'entretien des espaces verts sera assuré par l'entreprise de M. Tahou, de St Agnan également, sur la base d'un contrat annuel.

ANIMATION CULTURELLE :

«La Compagnie du Quatre »

St Agnan et Garrigues s'associent afin d'organiser une journée culturelle, sur les deux villages, le **SAMEDI 4 MAI**.



Au programme,
par la Cie du Quatre :

- un spectacle enfants à 11h30, à St Agnan.
- une représentation à 20h30, à Garrigues :
« **Les tréteaux à la campagne** »

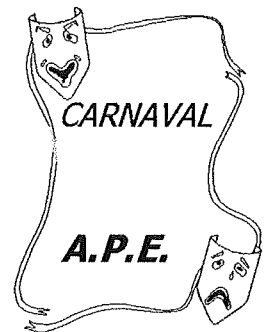
De plus amples informations vous seront transmises très prochainement.

CARNAVAL DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES :

L'APE de Garrigues, Lugan et St Agnan organise son traditionnel carnaval à St Agnan, le **samedi 16 Mars 2002**.

Il débutera à 16h30 par le défilé, et se terminera par une soirée dansante costumée.

N'hésitez pas à contacter : **Valérie Aboin : 05 63 41 96 58**
Karine Rossini : 05 63 58 09 93



VIDE-GRENIERS DU 1^{er} MAI. Pour une journée sympathique !

Le vide-greniers de l'APE est désormais un rendez-vous incontournable. Il se tiendra cette année encore autour de la salle des fêtes de St Agnan.

❖ Pour tous renseignements et inscriptions : **Valérie Aboin, Tél : 05 63 41 96 58**

Réservez dès maintenant votre date, pour vendre ou acheter, au vide-greniers de l'APE !

FOOT :



Ecole de foot : les 3 équipes font un bon parcours. Les championnats se terminent fin avril ; les matches se déroulent le samedi après-midi. Venez encourager nos jeunes équipes !

Seniors : ils sont en ½ finale de la Coupe du Tarn ! La rencontre aura lieu le **dim. 17 Mars, à 10 h, à Escoussens** (près de Dourgne).

Avis aux supporters !

En championnat, à l'issue des 12 matches joués, St Agnan est 2^{ème} de sa poule. Affaire à suivre pour les phases finales, au mois de mai...